



Jean-Laurent BONNAFE
Administrateur Directeur général

<https://group.bnpparibas/decouvrez-le-groupe/responsabilite-sociale-environnementale>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BNP PARIBAS DANS *act4nature*

BNP Paribas s'est engagé depuis plusieurs années de façon volontaire sur la protection de la biodiversité, au travers d'initiatives portant sur ses impacts « indirects », liés à ses activités de financement, là où sont les enjeux les plus significatifs ; et sur ses impacts « directs », liés à la gestion de son parc immobilier et à ses achats de papier.

Dans le cadre de nos financements et investissements, nous demandons ainsi à nos clients des secteurs sensibles sur les enjeux de biodiversité (agriculture, huile de palme, pâte à papier, extraction minière) un engagement de stricte protection des aires à Hautes Valeurs de Conservation (High Conservation Values), des sites de l'« Alliance for Zero Extinction », zones humides concernées par la Convention de Ramsar, des catégories I-IV de l'UICN et des sites classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Le groupe a aussi exclu de son portefeuille les entreprises impliquées dans la production, le commerce ou l'usage de filets dérivants de plus de 2,5 km de long ; et celles impliquées dans le commerce d'espèces animales ou végétales couvertes par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et non autorisées par un permis CITES.

Ces différents engagements s'appliquent à l'ensemble du groupe, dans tous ses métiers et toutes ses géographies. Afin de les rendre effectifs, le groupe assure une formation obligatoire dédiée pour les chargés de relation au contact des secteurs concernés.

Sur son propre périmètre, le groupe s'est engagé à œuvrer au sein de ses espaces verts. En Belgique, BNP Paribas Fortis a ainsi acquis en 1985 l'étang de Virelles (125 ha) et cédé sa gestion à trois associations. Il abrite aujourd'hui un observatoire ornithologique ainsi qu'un centre de soins pour oiseaux et mammifères.

En France, un parc de 23 ha, propriété du groupe à Louveciennes, fait l'objet d'une gestion exemplaire : continuité écologique du territoire, prairies fleuries, réduction des intrants phytosanitaires, végétaux non invasifs et locaux, entretien des nichoirs naturels, maintien au sol des arbres morts comme refuge à la biodiversité, etc. Le groupe a enfin choisi de compenser dès 2017 ses émissions directes de CO₂ pour atteindre la neutralité carbone au travers de partenariats avec WildLifeWorks et la Fondation GoodPlanet et de leurs programmes au Kenya et en Inde de conservation de la forêt, et donc de protection de leur biodiversité.

Pour aller plus loin, BNP Paribas prend des engagements chiffrés dans le temps :

Dans le cadre de ses activités de financement et d'investissement, BNP Paribas s'engage à éliminer la déforestation de son portefeuille d'ici à 2020 via l'initiative « Zero Net Deforestation » du Soft Commodities Compact, issue du Consumer Goods Forum et de la Banking Environment Initiative. Concrètement, BNP Paribas demande à ses clients des secteurs de l'agriculture, de l'huile de palme, de la pâte à papier et de l'extraction minière, de protéger strictement les forêts à Hautes Valeurs de Conservation (HCV Forests) et de prohiber la technique du brûlis.

Dans le secteur de l'huile de palme, les clients doivent aussi disposer d'une politique de protection des forêts à haute teneur en carbone (« High Carbon Stock Approach »).

En parallèle, BNP Paribas participe aux travaux de la CDC Biodiversité pour développer des métriques de performance biodiversité de certains secteurs économiques (comme l'agriculture) et par rebond des portefeuilles des acteurs bancaires qui les soutiennent.

Un premier rapport a été publié en mars 2018 et les travaux se poursuivent avec l'ambition de définir une méthodologie d'ici 2020.

Sur son propre périmètre, BNP Paribas a pris l'engagement de réduire de 30 % la consommation de papier par collaborateur entre 2012 et 2020, et d'avoir au moins 80 % de papier responsable (recyclé, ou certifié PEFC ou FSC) dans son approvisionnement d'ici 2020 ; ce afin de protéger les écosystèmes forestiers et leur biodiversité.

Cet engagement s'applique à l'ensemble du groupe, dans tous ses métiers et toutes ses géographies.

Toutes nos actions font l'objet d'un reporting annuel au travers de notre communication RSE institutionnelle, soumis à vérification par notre Commissaire aux Comptes.